

Article réservé aux abonnés Business Immo Rubin Derhy, Heslyom

"Heslyom ambitionne d'installer plus de 10 000 centrales solaires sur les toits de France"

Heslyom a levé 200 M€ pour installer plus de 10 000 centrales solaires en louant les toitures des maisons dans le cadre de son programme Greenloc. Rubin Derhy, actionnaire d'Heslyom et cofondateur du groupe Pélican, nous présente la société et nous explique comment il compte atteindre cet objectif.

Publié le 26/03/2018 à 15:46 ② Lecture 2 min



Rubin Derhy © D.R.

Business Immo : Pouvez-vous nous présenter Heslyom ?

Rubin Derhy: Heslyom est une société spécialisée dans les énergies renouvelables qui intervient dans les domaines de l'hydraulique, de l'éolien, du photovoltaïque et de la méthanisation sèche. Elle a été créée il y a plusieurs années par les caisses régionales du <u>Crédit agricole</u>. Nous sommes aujourd'hui trois actionnaires (à savoir les fondateurs du <u>groupe Pélican</u> et un industriel) à détenir 70 % de son capital. La structure est en plein développement. Elle a vu son chiffre d'affaires passer de 13 M€ en 2016 à 20 M€ en 2017. Et nous visons les 80 M€ pour 2018.

BI: Heslyom vient de lever 200 M€. Comment allez-

vous investir ces capitaux?

RD: Heslyom a effectivement constitué un joint-venture avec un investisseur britannique. Notre structure a apporté 20 % des 30 M€ de fonds propres levés, les 170 M€ restants étant de la dette. Avec cette capacité d'investissement de 200 M€, notre ambition est d'installer plus de 10 000 centrales solaires de 9 kWc sur des toitures de maisons individuelles en France, plutôt dans la moitié sud du pays, au cours des deux prochaines années.

Pour y parvenir, nous ciblons les pourvoyeurs de toitures, en particulier les bailleurs sociaux. La baisse des APL inscrite dans la dernière loi de finances va les forcer à accepter une diminution de leurs loyers. Celle-ci devra obligatoirement atteindre 1,5 Md€ par an en 2020. L'Union sociale pour l'habitat estime que l'équilibre économique d'un tiers des bailleurs sociaux sera mis en péril avec ces mesures. La solution proposée aujourd'hui par Heslyom apporte une réponse à ce déséquilibre budgétaire en couvrant majoritairement les pertes.

Concrètement, nous souhaitons louer les toitures des bailleurs sociaux pendant 20 ans dans le cadre de notre programme Greenloc. Nous verserons un loyer annuel estimé entre 250 et 400 € par maison, ce qui représente la moitié de la facture électrique moyenne annuelle d'un pavillon. Heslyom s'occupera de l'installation, de l'entretien des panneaux photovoltaïques et de la revente de l'électricité à **EDF**. À la fin du contrat, la propriété des centrales solaires reviendra aux bailleurs sociaux. Avec ce modèle, nous visons un TRI de plus de 7 %.

BI: Quelles sont les ambitions d'Heslyom à moyen terme dans le secteur des énergies renouvelables ?

RD: Nous ambitionnons de réaliser un chiffre d'affaires de 150 M€ en 2020. Et nous envisageons dans les années à venir de renouveler à trois reprises l'enveloppe d'investissement de 200 M€ pour équiper 30 000 toitures supplémentaires. Il y a un vrai marché à prendre, car seulement 400 000 maisons sont aujourd'hui équipées d'une centrale solaire en toiture alors que la France compte 18 millions de maisons.



François
Perrigault
Auteur(e) de 928
articles